

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Relax (CHF) AA EUR (ISIN: LU1547437829)

Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Relax (CHF) AA EUR est une classe de parts du compartiment Swisscanto (LU) Portfolio Fund Responsible Relax (CHF) (ci-après "fonds"), un compartiment dans le fonds à compartiments multiples Swisscanto (LU) Portfolio Fund. Le fonds est géré par Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement est la réalisation à long terme d'un rendement adéquat en CHF, par des placements dans le monde entier, principalement en obligations.

Caractéristiques essentielles:

Le fonds investit à l'échelle mondiale dans les actions, les obligations et les instruments du marché monétaire. La part des actions se situe entre 0% et 30%. La sélection des placements tient compte du critère de la gestion durable.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement.

Les parts de fonds peuvent être émises ou rachetées en principe chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg.

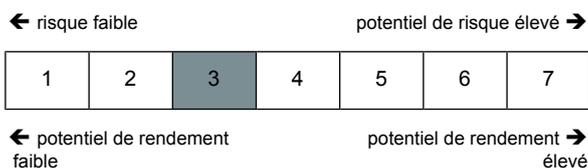
Les gains et rendements de la classe de parts sont distribués.

Autres informations importantes:

L'engagement général du fonds résultant de l'utilisation de produits dérivés (max. 100 %) et d'une prise de crédit provisoire (max. 10 %) ne doit pas excéder 210 %.

Recommandation sur la durée de détention: ce fonds convient aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à moyen terme (trois à cinq ans) ou à plus long terme.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques employées pour le calcul de la catégorie de risque et de rendement ne peuvent être considérées comme un indicateur fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque et de rendement présentée peut tout-à-fait être sujette à modifications. Le classement dans une catégorie ou l'autre peut donc se modifier au cours du temps.

La catégorie de risque la plus basse ne peut être assimilée à un placement exempt de risques.

Raisons du classement dans la catégorie de risque et de rendement:

- Courbe d'intérêts
- Supplément d'intérêts
- Fluctuations du marché des actions et fluctuations de prix spécifiques à l'entreprise
- Risques de change

Il n'existe pas de garantie du capital ni de protection du capital.

Autres risques essentiels pour le fonds et non pris en compte de manière adéquate par l'indice ci-dessus:

- Risques de crédit parce que les placements sont effectués dans une mesure essentielle en titres rémunérés, dont le remboursement peut faire défaut.
- Risques opérationnels et risques liés à la préservation d'actifs.

Frais

Les frais qui vous sont prélevés servent à la gestion du fonds ainsi qu'aux activités de distribution et de commercialisation y relatives. Les frais peuvent avoir un effet négatif sur les performances du fonds.

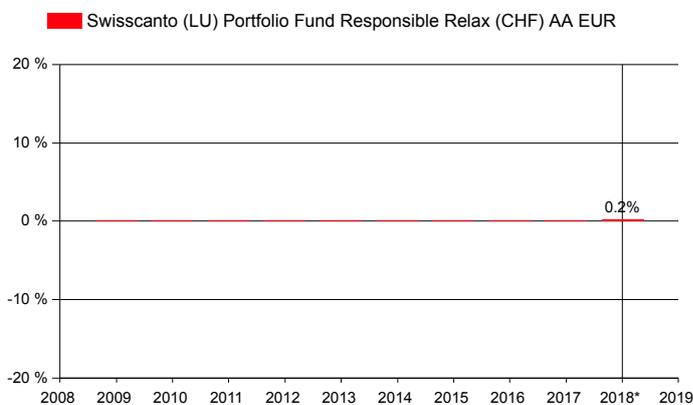
Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais de souscription (max.)	3,00%
Frais de rachat (max.)	n/a
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,90%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Frais liés à la performance du fonds (max.)	n/a

Les frais de souscription sont un taux maximal. Selon les cas, les frais peuvent être inférieurs. Lors du passage d'un fonds ou d'une classe de parts à l'autre au sein du fonds à compartiments multiples, la moitié au plus des frais d'entrée peut être prélevée. Cependant, en cas d'achat de parts de fonds, un montant minimal de CHF 80.- peut être prélevé à titre de frais. Votre conseiller peut vous informer des frais effectifs.

Les frais courants se rapportent aux 12 mois écoulés. Ils peuvent varier d'une année à l'autre. Le rapport annuel contient le détail des frais calculés.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au point 3 du prospectus de vente.

Performances passées



* A partir du 16.03.2018 changement dans la politique d'investissement.

Informations supplémentaires:

La performance passée ne constitue aucunement une garantie de succès futur.

Pour cette classe de parts, des parts ont été émises la première fois en: 2017

Monnaie dans laquelle la performance est calculée: EUR

Les frais courants sont pris en compte dans le calcul de la performance.

Informations pratiques

- RBC Investor Services Bank S.A., Luxembourg, a été mandatée comme banque de dépôt (dépositaire).
- Ce document contient une description du fonds. De plus amples informations sur le fonds, le prospectus de vente du fonds, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les prix des parts en vigueur peuvent être consultés gratuitement en français sur www.swisscanto.com. Ces documents sont rédigées, le cas échéant, pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples.
- Toute responsabilité de la fortune d'un fonds au sein du fonds à compartiments multiples pour les créances contre la fortune d'un autre fonds est exclue.
- L'investisseur a le droit de convertir son placement en parts d'un autre compartiment. Pour de plus amples informations sur les modalités de la conversion, prière de se reporter au prospectus et au règlement de gestion.
- Nous attirons votre attention sur le fait que les prescriptions fiscales en vigueur au Luxembourg, domicile du fonds, peuvent influencer sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité de Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg, ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de vente.
- La société de gestion du fonds dispose d'une politique de rémunération. Sa description précise et le calcul détaillé de la rémunération et d'autres allocations, ainsi que l'identité des personnes responsables de la distribution de la rémunération et d'autres allocations sont disponibles sur le site Internet www.swisscanto.com/lu/de/gs/rechtliche-hinweise/verguetungspolitik.html. Une version imprimée est disponible gratuitement, sur simple demande, auprès du siège de la société de gestion.